

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Esternay

SEANCE DU 17 FEVRIER 2015

Date de la convocation : 09 février 2015

Date d'affichage : 19 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept février à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Patrice VALENTIN, maire.

Présents : Colette DAUTRY, Frédérique BORDES, Marie-France GEERAERTS, Maud MASCIO, Nathalie FOUQUET, Patricia ROYER, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO, Claude BELIN, Daniel BISI, Denis TRIQUENOT, Dominique VANDIER, François PARIS, Jammes DOYEN, Jean-Luc BATONNET, Nicolas PERDREAU, Patrice VALENTIN

Représentés : Alexandra BEDEL à Sandrine ROUSSEAU, Alain ROYER à Dominique VANDIER

Secrétaire : Madame Maud MASCIO

2015_01_01 - Conseil municipal : procès-verbal de la séance du 16/12/2014 – approbation

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire
A l'unanimité,

ADOPTE Le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 16 décembre 2014.

2015_01_02 - Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - compte rendu

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

M. le Maire communique les décisions municipales prises en application de la délibération n° 2014_3_2 du 28 mars 2014

PREND ACTE des 4 décisions prises par le Maire en application de la délibération sus énoncée

2015_01_03 - Acquisition de matériels informatique

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire,
A l'unanimité

APPROUVE l'acquisition de matériels informatique pour les services administratifs permettant de nouvelles fonctionnalités offertes via les techniques de l'internet

AUTORISE la passation de la commande auprès de la Société JVS MAIRISTEM

2015_01_04 - Finances : autorisation de paiement avant vote du budget primitif 2015

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire
A l'unanimité,

- AUTORISE** M. le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2015 les dépenses d'investissement ci-après :
- Travaux d'accessibilité Hôtel de Ville (division parcellaire)
 - Isolation acoustique salle de musique La Gare
 - Informatique Mairie (gestion électronique)
 - Mise en conformité des biens immobiliers communaux

2015_01_05 - Convention de partenariat avec le Lycée Polyvalent de la Fontaine du Vé pour l'organisation de la fête du livre

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire
A l'unanimité,

- APPROUVE** dans le cadre d'une collaboration étudiante, la mise en place d'une convention de partenariat ayant pour objet de fixer un cadre relatif à la participation des étudiants du Lycée Polyvalent de la Fontaine du Vé de Sézanne à l'organisation de la Fête du Livre de la Commune d'Esternay pour 2015

- AUTORISE** M. le Maire à signer la convention à intervenir

2015_01_06 - Ecole élémentaire Arthur Rimbaud d'Esternay : demande de subvention pour un séjour linguistique en Angleterre

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire
A l'unanimité

- VOTE** une subvention exceptionnelle de 20 € par élève permettant d'atténuer la charge financière incombant aux parents des élèves de la classe de CM 2 qui participeront à un séjour linguistique en Angleterre au cours du mois de juin 2015. 26 élèves sont concernés

2015_01_07 - Ecole Saint-Denis de Sézanne : demande de subvention pour un séjour en classe découverte "eau"

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire
A l'unanimité

- DECIDE** de ne pas allouer de participation financière permettant d'atténuer la charge financière incombant aux parents des élèves de la classe de CM 2 qui participeront à une classe de découverte « eau » en mars 2015. 2 élèves domiciliés à Esternay sont concernés.

2015_01_08 - Création d'une identité pour le vignoble Cuesta de l'Ile de France

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire
A l'unanimité

- PREND ACTE** de la demande de soutien présentée par M. Vincent LEGLANTIER, Président de section locale du Syndicat Général des Vignerons de Saudoy au titre de son projet visant à la création d'une identité pour le vignoble « Sézanne-Congy », autour de l'identité dont le nom géographique est « Côtes de Sézanne ».

- DONNE** un avis favorable à cette demande qui répond d'une identité du terroir, sous réserve de la prise en compte du territoire allant de Villenauxe-la-Grande à la Côte des Blancs via Sézanne.

AFFAIRES DIVERSES

Sur communication de M. le Maire

Remerciements aux conseillers municipaux pour avoir participé aux cycles de formation (3 sessions) mis en place à leur intention.

Consultation en cours pour des travaux de rénovation de peinture et de revêtement de sol de l'espace bureau mis à la disposition du Syndicat d'Initiative à la MTL.

Suite à la dernière réunion du CCAS, réflexion sur relais assistante maternelle (RAM). Ce relais est un lieu de rencontres, d'échanges et d'informations pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents. Les élus intéressés par la visite du RAM du CIAS de Sézanne doivent s'identifier.

Délibération de la Commune de Mœurs-Verdey prescrivant la révision du plan d'occupation des Sols et l'élaboration d'un plan local d'urbanisme

Maintien des prix de la surtaxe eau potable et pour la vente d'eau en gros fixés par délibération du 1^{er} décembre 2010.

Motion présentée par les représentants des personnels d'éducation, des parents d'élèves et des élèves du Collège du Grand Morin souhaitant la transformation de 5 HSA (heures supplémentaires années) en HP (heures postes) afin que puisse être, autant que possible, respecté le cadre réglementaire des ORS (obligations réglementaires de service).

Pré informations financières : résultats de l'exercice comptable 2014 et orientations budgétaires 2015. Retombée sur la Commune de l'estimation de la baisse de dotation forfaitaire.

Réunion du bureau municipal jeudi 19 février, avec notamment l'analyse des documents préparatoires au budget et la mise en place d'un plan de réduction des dépenses de fonctionnement.

Difficultés rencontrées avec le Trésorier de Sézanne concernant la mise en paiement des mandats émis le 15 octobre 2014 pour les travaux de restauration des toiles de l'Eglise d'Esternay.

Réflexion sur de possibles travaux de peinture sur les murs en périphérie dans la grande salle de la Maison du Temps Libre. M. Nicolas PERDREAU demande s'il serait envisageable de procéder également à la réfection du bar et des toilettes.

M. Nicolas PERDREAU demande s'il serait envisageable d'installer à Esternay des panneaux d'information lumineux. Il est chargé de porter une étude chiffrée.

M. Claude BELIN rend compte de la réunion à laquelle il a participé en sa qualité de délégué de la Commune au Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut Morin et communique différentes informations en sa qualité de Correspond Défense de la Commune.

Mme Sandrine ROUSSEAU informe de l'avancée du projet de construction des jeux bois (fête de la St Jean) et de la mise en place du concours à dessins sur les Ecoles d'Esternay et des Essarts-le-Vicomte.

Discussion est menée sur la mise en place du marché campagnard le 20 juin prochain.

Réunion conduite sur la Commune des Essarts-le-Vicomte pour la mise en place d'une démarche « VOISINS VIGILENTS ». Les conseillers municipaux sont appelés à remonter les différents échos qu'ils pourraient avoir à ce sujet et la mise en place d'une action de même type sur la Commune.

La Région Champagne-Ardenne cherche à promouvoir le lien entre groupes d'artistes et le territoire. Cela pourrait être une piste pour la mise en place d'animations pour la St Jean 2016. Les conseillers sont invités à participer à une réunion qui se tiendra à Sézanne le 9 mars prochain.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20:45 .

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le maire,

Patrice VALENTIN

Vu le Secrétaire